



Vol simple dans un magasin

Par **Sakura01**, le **24/05/2019** à **09:49**

Bonjour,

Hier j'ai été surprise a voler dans un magasin.

La some de ce qui a ere volé etait de 3,70€ et j'ai payer directement apres avoir été prise sur le fait.

J'ai remplis une feuille avec la caissière et on ma dit que le dépôt de plainte serait fait au Tribunal de Grande Insistance de Lille.

J'ai 20 ans et je ne sais vraiment pas ce qu'il va se passer... Pouvez vous me renseigner? Savez vous ce qu'il va se passer?

Merci d'avance pour vos réponse.